

## Tableau descriptif des garanties du contrat Vam Formule Plénitude

## Désignation et montant maximum des garanties par sinistre pour 2022

Protection des personnes : sans franchise

Indemnisation des dommages corporels du conducteur et des passagers

Lorsqu'il est souscrit avec le contrat Vam, le contrat Pacs se substitue à la garantie IDC

En cas de décès de l'assuré

Capital de base versé aux ayants-droit Capitaux complémentaires versés :

- au conjoint

- à chaque enfant à charge

En cas de blessures

Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux, d'hospitalisation, de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, y compris le forfait journalier hospitalier, transport des blessés, prothèses

Indemnités journalières en cas de perte justifiée de revenus

En cas d'incapacité permanente partielle supérieure ou égale à 10 %

Assistance à domicile : services d'aide à la personne

Assistance au véhicule et aux personnes

Assistance aux personnes et au véhicule 24 h/24 et 7 j/7

En cas d'accident ou de vol du véhicule assuré Dans les autres situations garanties

## Dommages au véhicule tous accidents

Dommages matériels de caractère accidentel (collision, accident sans tiers, bris d'éléments vitrés, vol, Incendie, catastrophes naturelles, tempête, neige, grêle...) Véhicule réparable

Véhicule irréparable :

- de moins de 48 mois Valeur d'achat du véhicule sinistré
- à partir de 48 mois

Véhicule de remplacement de genre VP de la catégorie « A » - ou équivalent - des loueurs

Lorsque le véhicule accidenté est confié à un réparateur partenaire

Lorsque le véhicule irréparable

Lorsque le véhicule accidenté est confié hors réseau partenaire

en cas de vol

lorsque le véhicule est aménagé du fait d'un handicap

Vol des appareils émetteurs, enregistreurs de sons ou d'images destinés à être utilisés avec le véhicule

Défense de vos droits : sans franchise

Responsabilité civile - Défense

Responsabilité civile (indemnisation des dommages causés à autrui)\*

Dommages corporels

Dommages matériels et immatériels consécutifs

Dommages écologiques

Défense

## **ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE**

**Protection juridique** 

Malfaçons suite à réparation et vices cachés pour les véhicules de moins de 4 ans Recours contre le tiers responsable

Y compris les frais de recours judiciaire lorsque le montant des dommages est supérieur à 625 € : honoraires d'avocats et de conseils (personnes physiques exclusivement)

Informations juridiques sur internet

Renseignements juridiques personnalisés

1 600 €

3 900 € 3 100 €

1 400 € dont lunettes 31 €

À concurrence de 16 € par jour dans la limite de 3 100 €

Capital (variant de 7 700 à 46 000 € en fonction du taux d'invalidité) x taux d'invalidité

Montant fonction de la nature des prestations mises en œuvre

Sans franchise kilométrique À plus de 50 km du lieu de résidence (et plus de 20 km, en cas de panne en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion)

À concurrence de la valeur de remplacement

Valeur d'achat du véhicule sinistré À concurrence de la valeur de remplacement au jour du sinistre + 20%

Dans la limite de la durée d'immobilisation pour réparations
Dans la limite de 20 jours
Indemnisation à concurrence de 30 € par jour sans pouvoir excéder 7 jours
Tant que le véhicule n'est pas retrouvé, dans la limite de 20 jours
Indemnisation à concurrence de 60 € par jour dans les mêmes limites de durée que ci-dessus, selon la situation rencontrée

610€

Sans limitation de somme 100 000 000 € 30 000 €

Sans limitation de somme\*

16 000 €

Disponible sur le site maif.fr Renseignements téléphoniques